

**GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI**  
**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**

**Document de Projet**

**Numéro du Projet :** 00046702

**Titre du Projet :** Appui au Renforcement des capacités de l'Ecole de Maintien de la Paix de Bamako  
**Effet auquel le projet contribue:** Résultat *PNUAD 2.3* : *Les initiatives nationales, régionales et sous-régionales d'intégration socio-économique et politique dans le cadre de l'UEMOA, de la CEDEAO et du NEPAD sont renforcées.*

**Indicateur d'effet :** Nombre de conflits en diminution en Afrique et au sein de la zone CEDEAO en particulier

**Date estimée de démarrage :** 1<sup>er</sup> juin 2008

**Durée prévue :** 3 ans

**Secteur et Sous Secteur d'intervention :** Gouvernance/ Sécurité/Paix et Prévention des conflits

**Agence d'Exécution :** Ecole de Maintien de la Paix de Bamako

**Budget Total du Projet :** 2.953.000 USD

**DESCRIPTION**

L'objectif global du présent projet est de renforcer les capacités d'intervention de l'EMP de Bamako pour la résolution des conflits et le maintien de la paix en Afrique et au sein de la zone CEDEAO en particulier.

De façon plus spécifique, deux objectifs seront poursuivis :

- 1) Renforcer les capacités institutionnelles de l'Ecole,
- 2) Renforcer la contribution de l'EMP aux capacités de maintien de la paix et de résolution des conflits en Afrique et au sein de la zone CEDEAO en particulier.

Le programme contribuera à une extension des activités de l'Ecole en fonction de l'expérience acquise et des besoins exprimés par les pays de la sous région notamment, et à l'élargissement des formations aux compétences civilo-militaires en fonction de son nouveau mandat.

En termes d'activités, le projet financera : la réalisation de la 2<sup>e</sup> tranche des infrastructures de l'EMP; le pourvoi de postes vacants en personnel qualifié; l'acquisition de matériels et mobiliers; le financement de stages; et l'élargissement du plateau de formation.

L'approche de renforcement des capacités de l'EMP procédera d'une combinaison d'activités d'investissements et d'équipements en faveur de l'Ecole d'une part, complétées par un appui en terme d'assistance technique, de planification, de gestion financière, de formation et de mise à disposition de ressources humaines supplémentaires d'autre part.

Le projet bénéficiera des apports financiers, techniques, logistiques et humains du Japon, du gouvernement du Mali, et du PNUD.

La responsabilité globale de la gestion financière du projet est confiée à la représentation du PNUD au Mali. Les procédures de gestion financière et d'audit seront de ce fait celles du PNUD.

Le projet sera mis en œuvre sous la modalité de l'Exécution Nationale (NEX) qui privilégie l'appropriation par la partie nationale, en particulier par l'EMP qui en sera l'agence d'exécution. La responsabilité de la mise en œuvre des activités et de l'atteinte des résultats incombera à la partie nationale. Enfin, le projet s'intégrera dans le dispositif institutionnel et les mécanismes déjà mis en place entre l'EMP et tous ses partenaires techniques et financiers.

Coût total du Projet : 2.953.000 \$  
Mode de financement : Co financement et  
Contribution en nature

Sources de financement :  
Gouvernement du Japon : 2 500 000 \$  
Gouvernement du Mali : 303 000 \$  
PNUD : 150 000 \$

Au nom de :

Signature :

Date :

Nom/Titre :

Ministère des Affaires Etrangères  
Et de la Coopération Internationale :

*[Handwritten signature]*



10.6.08

PNUD :

*[Handwritten initials]*



25.06.08

## LISTE DES ABREVIATIONS

KAIPTC	Koffi Annan Peacekeeping Training Center
GCSP	Geneva Center for Security Policy
CSCRP	Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
PNUAD	Plan d'Action des Nations Unies pour Développement au Mali
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
EMP	Ecole de Maintien de la Paix « Alioune Blondin Bèye » de Bamako
ACM	Actions Civilo-militaires
DDR	Désarmement Démobilisation Réintégration
UNPOL	United Nations Police
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
NEX	National Execution Modality
DCI	Direction de la Coopération Internationale
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
OMP	Opération de Maintien de la Paix
NEPAD	Nouveau Partenariat Economique pour le Développement de l'Afrique
ECOSAP	ECOWAS Small Arms Control Programme
CPAP	Country Programme Action Plan
PC	Poste de Commandement
SADC	Southern Africa Development Community
DPKO	Division of Peace Keeping Operations/UN
DPA	Division of Political Affairs/UN

# I. ANALYSE DE SITUATION

## I.1 Contexte

### a) L'environnement global et national

Le lien entre conflit, sécurité et développement a été mieux reconnu et compris au cours des vingt dernières années. Désormais, il est unanimement admis que l'effort national et international en faveur d'un développement durable, est menacé par les conflits violents et l'absence de paix. En effet, les conflits violents peuvent non seulement détruire totalement des générations de progrès vers le développement, mais aussi amplifier la pauvreté et les inégalités qui sont autant de sources de conflits nouveaux alimentant à leur tour le cercle vicieux exponentiel de la violence, de l'instabilité et de l'appauvrissement.

C'est la raison pour laquelle, l'interdépendance entre le développement et la paix s'inscrit au cœur du mandat de l'éradication de la pauvreté, de l'amélioration de la sécurité humaine, de l'inclusion sous toutes ses formes, et de la bonne gouvernance.

La multiplication des conflits armés à travers le monde a conduit l'Organisation des Nations Unies (ONU) à adopter des mesures collectives de maintien de la paix. Ces mesures, plus connues sous le nom générique d'Opérations de Maintien de la paix (OMP) consistent à placer en interposition entre les communautés adverses à l'intérieur d'un même pays un personnel militaire et para-militaire international placé sous le commandement des Nations Unies ou d'autres organisations sous-régionales ou régionales en vue de contribuer à créer les conditions nécessaires au règlement pacifique des différends par la voie de négociation. La vision et la préoccupation de l'ONU pour la paix et le développement trouvent un écho favorable sur le continent africain en particulier.

L'Union Africaine (UA), à travers son Initiative NEPAD, accorde une importance cruciale à la paix, à la sécurité et à la bonne gouvernance comme conditions indispensables au développement du continent. Les activités principales retenues par l'UA pour remplir ces conditions comprennent : le renforcement des capacités des institutions africaines en matière de prévention précoce, de gestion et de résolution des conflits ; et l'institutionnalisation de l'engagement des leaders africains en faveur de la paix.

Au niveau sous-régional, la quête de paix et de sécurité a conduit la CEDEAO à adopter à la fin des années 1990, un mandat et des dispositions institutionnelles appropriées, avec la mise en place d'un Département pour la Défense, la Sécurité et les Affaires politiques, qui devrait lui permettre de jouer un rôle central par rapport à la mise en œuvre de la Convention sur les Armes Légères, et du Protocole portant sur les Mécanismes de prévention, gestion et résolution des conflits ainsi que de sécurité et de maintien de la paix signés par tous les 15 Etats membres.

Au cours des dix dernières années, un changement fondamental s'est opéré dans les priorités sécuritaires de la sous région. La CEDEAO nourrit désormais l'ambition de s'attaquer à cette question de manière plus globale. Avec l'appui de partenaires, elle a commencé depuis 2006, la mise en œuvre du Programme ECOSAP qui vise à contrôler la prolifération des armes légères qui continuent à miner différents processus de paix en cours, ou à ouvrir de nouveaux espaces de tension et de conflits dans la sous région. Elle soutient également et collabore étroitement avec les trois centres d'excellence régionaux à la création desquelles elle a été impliquée (KAIPKC du Ghana, National Defence College du Nigeria, et EMP du Mali). Elle encourage et contribue activement à l'harmonisation des programmes de formation de ces trois structures.

Tout en adhérant à ces différentes initiatives et à ces différentes instances d'intégration politique et économique, le Mali a lui-même élaboré un Document Cadre de politique nationale de sécurité, issu des Etats Généraux de la Sécurité et de la Paix organisés au mois de novembre 2005. Le but de ce Cadre de politique – en cours d'adoption par le gouvernement – est d'assurer la promotion de la paix sociale et de la sécurité des populations, à travers trois objectifs spécifiques à savoir : améliorer la capacité du pays à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ; répondre aux exigences démocratiques, notamment par la mise en œuvre du principe de participation et de contrôle démocratique ainsi que des critères de bonne gouvernance pour la sécurité et la paix ; créer un climat de paix et de stabilité politique propice à la prévention des conflits et au développement économique et social.

Il est également à rappeler que le CSCR du Mali retient parmi les attentes des populations le maintien de la paix et de la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Compte tenu du lien direct entre paix, sécurité et développement, les actions prioritaires envisagées dans le CSCR concernent : la prise en compte de la dimension paix sécurité dans tous les projets et programmes de développement et dans les politiques sectorielles ; l'élaboration d'un programme sectoriel de sécurité ; et l'intégration de la thématique paix sécurité dans les différentes interventions de la société civile.

Toujours au plan national, il est important d'indiquer l'existence du Plan d'Actions du Cadre de Coopération 2008-2012, signé par le gouvernement du Mali et le PNUD, régissant leur partenariat pour les cinq années à venir. Ce Plan Cadre de Coopération s'inscrit à son tour dans le Plan des Nations Unies pour l'Appui au Développement du Mali 2008-2012 (PNUAD) qui constitue la réponse unifiée de l'ensemble du Système des Nations Unies face à la demande de développement du pays.

Le Cadre de Coopération entre le PNUD et le Mali inclue le « Programme de gouvernance partagée de la sécurité et de la paix » démarré en 2007, et qui présente de nombreuses synergies avec le présent projet.

Quant au Japon, il s'est fixé pour but de contribuer positivement à la paix et au développement dans le monde en jouant un rôle responsable dans la communauté internationale en tant qu'Etat coopérant pour la paix. De ce point de vue, en visant la consolidation de la paix en Afrique, le Japon soutient l'amélioration de la capacité de maintien de la paix en Afrique, ainsi que de celle de la sécurité qui en dépend étroitement. Dans ce domaine, le Japon vient récemment d'initier un programme d'aide en faveur des cinq centres de formation en maintien de la paix en Afrique, y compris l'EMP de Bamako. Ce dernier fait l'objet du présent programme. L'Aide japonaise devra contribuer au renforcement de capacité des armées et des polices ainsi que des civils et militaire qui assurent le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique.

A noter enfin, que sur le plan bilatéral de nombreux pays, ONGs internationales et Institutions spécialisées se sont engagés eux aussi pour la cause de la paix à travers leur programme de coopération dans le monde. Au Mali, l'engagement dynamique des Partenaires Techniques et Financiers bilatéraux, constitue une opportunité supplémentaire déjà en place, dont bénéficie le présent projet. Il porte essentiellement sur la lutte contre la prolifération des armes légères, la formation des forces armées et de sécurité, divers renforcement des capacités, et l'appui à différentes actions de prévention et de gestion des conflits, et de consolidation de la paix, à travers notamment pour cette dernière, un partenariat avec l'EMP « Alioune Blondin Beye ».

## **b) L'historique de l'EMP**

Les pays voisins du Mali sont eux aussi engagés dans la promotion de paix et de la sécurité. C'est ainsi qu'en 1999, dans le cadre de la coopération franco-ivoirienne visant le renforcement des capacités de formation des armées africaines en matière d'opération de

maintien de la paix, une Ecole Nationale à Vocation Régionale dénommée Ecole de Maintien de la Paix a été installée à Zambakoro.

L'école y a formé 600 officiers africains, avant que les événements politiques survenus en Côte d'Ivoire en 2002 ne nécessitent son transfert dans un autre pays.

La forte réactivité des autorités civiles et militaires maliennes a permis en 2003 la poursuite du projet EMP au Mali, au sein du centre d'instruction de Koulikoro (situé à 60 km au nord-est de Bamako). 1100 officiers supplémentaires y ont été formés.

En 2007, l'EMP change de statut, et devient une école dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et s'installe à Bamako dans une infrastructure neuve. Elle est le fruit de la coopération entre le Mali et plusieurs partenaires bilatéraux et multilatéraux. Plus de 700 stagiaires y ont déjà été formés depuis son ouverture.

De sa création en 1999 à ce jour l'Ecole de Maintien de la Paix (EMP) a formé 1720 stagiaires venant de 53 pays différents. Depuis son implantation à Bamako et son changement de statut, l'EMP a désormais pour mission d'assurer la formation de stagiaires militaires, paramilitaires et civils provenant des Etats africains et particulièrement des Etats membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Pour les militaires, les domaines de stage concernés sont les suivants : poste de commandement de brigade, poste de commandement de bataillon, observateur militaire, UNPOL, logistique, et Opérations d'information.

D'autres stages ACM (Actions Civilo-militaires) et DDR (Désarmement, Démobilisation et Réintégration) accueilleront des civils et élargiront leur rôle dans les processus de maintien de la paix sur le continent et en Afrique de l'Ouest.

- L'EMP dispose de formateurs maliens et étrangers permanents qui dirigent les stages et réalisent une partie de l'instruction.
- Deux instructeurs temporaires africains sont recrutés pour chaque stage afin de réaliser le reste de l'instruction et d'encadrer les stagiaires. Ils sont sélectionnés parmi les meilleurs stagiaires des stages précédents et sont défrayés par l'EMP.
- Des instructeurs locaux (militaires et civils) sont également sollicités pour apporter une expertise particulière.

La formation est prioritairement dispensée au profit des stagiaires des pays appartenant à la CEDEAO. L'EMP assure également sur sollicitation, la formation de stagiaires provenant d'autres Etats africains ou organisations régionales africaines. Elle a appuyé par exemple dans ce sens certains pays de la SADEC, le Gabon et le Kenya.

L'EMP de Bamako a pour vocation de familiariser les officiers africains avec le contexte particulier et nouveau des opérations de maintien de la paix à savoir : les droits humains, le droit international humanitaire, le droit des conflits armés, les procédures et savoir faire technique dont la mise en œuvre est indispensable dans un cadre multinational. A terme, l'EMP renforcera les capacités des pays africains en matière d'opération de maintien de la paix.

Concernant le statut de l'école, deux indications majeures déterminent son mode opératoire :

- l'Ecole, tout en étant de vocation régionale est de statut malien;
- son fonctionnement sur le plan administratif et financier est suffisamment souple en vue de prendre en compte les contraintes liées à la gestion des fonds internationaux alloués pour le fonctionnement de l'école.

L'EMP est placée sous l'autorité du Ministre chargé de la Défense du Mali.

Elle est pilotée par un Conseil d'Administration dont le président est le ministre chargé de la Défense et dont les membres sont les représentants des Etats et des organisations qui contribuent ou ont contribué à la construction et au fonctionnement de l'école.

Le programme s'inscrit dans le contexte du Plan d'Actions du Cadre de Coopération 2008-2012 (CPAP) signé entre Gouvernement du Mali et le PNUD.

## **I.2) Problème à résoudre**

Au cours de ces dernières années, l'Afrique et la sous région ouest africaine se sont résolument engagées aux plans mondial, continental et local, dans les activités de maintien de la paix, de prévention et de résolution des conflits, en fournissant notamment des troupes, en initiant et en développant une diplomatie préventive et enfin en appuyant le dialogue entre différents belligérants.

La participation aux missions de maintien de la paix requiert des militaires l'acquisition de savoir faire et savoir être basée sur des connaissances et compétences spécifiques afin d'opérer efficacement dans les nouveaux environnements conflictuel actuels. Ces compétences dépassent le cadre de l'entraînement classique dispensé aux troupes et à leur encadrement. C'est dans cette perspective que se situe la création de l'Ecole de Maintien de la paix de Bamako.

Le but premier de l'école est de participer à l'acquisition des capacités en opération de soutien à la paix du continent africain. A ce titre, elle aspire à être un centre de mise en condition opérationnelle des forces africaines en attente, au niveau tactique, avec une priorité pour la force en attente de la CEDEAO (FAC).

A terme, l'Ecole de maintien de la Paix renforcera les capacités des pays africains en matière d'opération de maintien de la paix.

L'EMP a bénéficié jusqu'à ce jour de l'appui du gouvernement du Mali, ainsi que celui d'un certain nombre de pays et d'organismes étrangers, dans les domaines de la construction, du fonctionnement, de l'encadrement permanent et de l'appui à l'instruction. Il s'agit de : France, Pays-Bas, Allemagne, Canada, Suisse, Royaume-Uni, Danemark, Suisse, Etats-Unis, CEDEAO, Argentine, « Pearson Peacekeeping Centre » (Canada).

Ces différents appuis ont permis à l'EMP de décoller et de commencer à bâtir sa visibilité et sa crédibilité internationales. Il s'agit à présent de procéder d'une part, à une extension des activités de l'Ecole en fonction de l'expérience acquise et des besoins exprimés par les pays de la sous région notamment, et d'élargir d'autre part les formations aux compétences civilo-militaires en fonction de son nouveau mandat. Pour ce faire, des ressources additionnelles sont demandées en vue de renforcer les capacités d'intervention de l'Ecole.

En effet, pour atteindre ses objectifs, l'EMP doit impérativement entreprendre un certain nombre d'activités complémentaires en vue de répondre aux besoins qui entravent son fonctionnement optimal et l'adéquation de son offre de services d'encadrement pour la paix.

Ces activités sont:

- la réalisation de la 2<sup>e</sup> tranche des infrastructures
- le pourvoi de postes vacants en personnel qualifié (recrutement et prise en charge)
- l'acquisition de matériels et mobiliers
- le financement de certains stages
- l'élargissement du plateau de formation.

## II. STRATEGIE DU PROJET

La démarche globale du projet est déterminée par un certain nombre de stratégies spécifiques inters reliés.

i) La vision de l'EMP s'inscrit dans le Cadre de politique nationale de sécurité et de paix du Mali, et constitue également un maillon essentiel de coopération pour la prévention des crises et la promotion de la paix dans la sous région et sur le continent africain. Le présent projet s'inscrit par ailleurs dans le Programme plus vaste du gouvernement du Mali pour une gouvernance partagée de la sécurité et de la paix, socle essentiel de la lutte contre la pauvreté. Il répond à la vision des Nations Unies visant au renforcement des capacités de prévention et de gestion des conflits.

ii) Pour atteindre ses objectifs, deux échéances figurent au tableau de bord de l'EMP. A court terme, c'est l'objectif 2008 posé par la CEDEAO pour l'achèvement de la montée en puissance de sa force à 1 500 hommes. La deuxième à moyen terme, est l'achèvement en 2010 de la mise en place progressive des diverses brigades africaines. A l'issue de cette échéance de 2010, l'action de l'école portera sur le maintien à niveau des différentes brigades, le renouvellement des cadres formés et la préparation opérationnelle des structures en vue de leur engagement.

iii) Pour mener à bien sa mission pédagogique, l'école cherche systématiquement l'appropriation de l'enseignement, en passant par des partenariats multiples pour l'aider à cette fin. Elle travaille avec le Centre Pearson pour les thèmes fondamentaux, avec le KAIPTC pour les Actions Civilo-militaires (ACM) et le Centre de Politique de Sécurité de Genève (CPSG) pour le Désarmement Démobilisation Réintégration (DDR).

iv) Dans la quête de l'autonomisation progressive des différentes structures africaines œuvrant dans son domaine d'intervention, l'EMP participe à la formation des officiers des écoles d'Etat-major de Koulikoro et de Nouakchott et « parraine » le renforcement du Centre de formation de maintien de la paix d'Addis-Abeba. A cet effet, elle contribue et favorise la constitution d'un réservoir d'instructeurs qu'elle forme régulièrement lors de sessions spécialisées au début de chaque année d'instruction.

v) L'EMP s'attellera désormais à l'ouverture à la composante civile des Opérations de Sécurité et de Paix (OSP). Cette aptitude est en cours d'études en partenariat avec le CPSG afin d'avoir une réalisation dès 2008, à travers plus particulièrement les cours sur les ACM et le DDR. Jusqu'en 2007, l'EMP n'a formé que des militaires. Depuis son implantation à Bamako et son changement de statut, l'EMP a pour mission d'assurer la formation de stagiaires militaires, paramilitaires et civils provenant des Etats africains et particulièrement des Etats membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Un stage au profit de policiers civils a déjà été réalisé en 2007. Trois autres sont planifiés en 2008. Les stages ACM pourront donc désormais accueillir des civils.

vi) L'approche de renforcement des capacités de l'EMP procèdera d'une combinaison d'activités d'investissements et d'équipements en faveur de l'Ecole d'une part, complétées par un appui en terme de planification, formation et de mise à disposition de ressources humaines supplémentaires d'autre part. Hormis la réalisation des infrastructures qui doit être immédiatement effective, les autres activités sont étalées sur trois années budgétaires (2008-2010), selon le tableau joint en annexe. L'EMP envisage de former massivement à partir de 2008, 700 personnes par an. Du fait de sa vocation de centre de formation opératif et tactique,

les besoins d'infrastructures pour l'encadrement de ces formations iront grandissants, ce d'autant plus que l'EMP est le seul Centre avec cette vocation en Afrique de l'Ouest. Il est à noter également que l'augmentation du nombre d'élèves va de paire avec celui des instructeurs et avec l'ajustement des locaux. Enfin, la notoriété actuelle, l'avancée rapide et la reconnaissance internationale de l'EMP, sont liées au fait qu'il a su très tôt offrir des locaux fonctionnels et adaptés à la demande. Ceci répondait à un choix stratégique en faveur des investissements qui a été adopté par les initiateurs et les partenaires de l'Ecole au cours de la première phase. La poursuite de cette stratégie d'investissements sur la phase 2, est du reste une recommandation du Conseil d'Administration de l'EMP. Elle vise à donner à l'Ecole les moyens de son intervention et ainsi qu'à augmenter sa capacité à faire face à une demande croissante d'encadrement et de formation.

vii) Le projet s'inscrit dans le cadre d'une triple complémentarité et cohérence. D'abord celle de tous les partenaires de l'EMP. Les activités prises en charge par le présent projet trouvent leur source dans le Plan d'Action de l'EMP qui est élaboré avec le concours de tous ses partenaires techniques et financiers. Ces activités complètent et renforcent donc celles des autres intervenants. Le choix des activités financées par le Japon a été fait de façon harmonisée en étroite collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers de l'Ecole.

Une deuxième complémentarité est celle de la responsabilité d'exécution unique par la Direction de l'Ecole qui est déjà sur place, et gère l'ensemble des apports des partenaires. Le projet ne nécessitera pas de structure spécifique indépendante de gestion au sein de l'Ecole. Enfin, on retiendra la complémentarité avec l'initiative KAIPTC également financé par le Japon et gérée par le PNUD. En effet, l'EMP et le KAIPTC sont complémentaires en traitant de niveaux de formation différents.

- l'EMP aborde la formation sur un plan tactique et dispense aux stagiaires des compétences qu'ils pourront appliquer directement en opération, soit au sein d'un PC (bataillon et brigade), soit à titre individuel (observateur militaire...).
- Le KAIPTC traite les sujets au niveau opératif.

viii) L'intervention du projet s'inscrit d'abord dans la continuité des actions en cours au sein de l'EMP –infrastructures, équipements, mécanismes institutionnels de partenariat et de coopération. Ensuite, elle constitue un premier engagement de la part du Japon, qui envisage en principe d'ores et déjà de poursuivre son appui dans une seconde phase, si les résultats du projet sont probants en 2010.

ix) Le projet est inscrit dans le domaine stratégique « Prévention des conflits, Construction de la Paix et Gestion des Catastrophes » du second cadre de Coopération Régionale du Bureau Régional du PNUD pour l'Afrique (BRA). A travers ce domaine stratégique, le BRA apporte son assistance à l'Afrique pour faire face collectivement aux défis partagés de la paix et de la sécurité sous l'apanage de l'Union Africaine et des organisations sous-régionales telles que la CEDEAO, le SADC, etc. Cette assistance a pour objectifs de réduire l'incidence et la récurrence des conflits ; et garantir l'efficacité croissante des actions régionales en faveur de la paix. Elle comporte trois aspects : développer et mettre en œuvre des stratégies régionales de prévention des conflits ; renforcer la construction de la paix au niveau régional et la reconstruction post conflits, et améliorer la capacité d'anticipation et de prévention, et de gestion des catastrophes en Afrique.

### III. OBJECTIFS

L'objectif global du projet est de renforcer les capacités d'intervention de l'EMP de Bamako pour la résolution des conflits et le maintien de la paix en Afrique et au sein de la zone CEDEAO en particulier.

De façon plus spécifique, deux objectifs seront poursuivis :

- 1) Renforcer les capacités institutionnelles de l'Ecole,
- 2) Renforcer la contribution de l'EMP aux capacités de maintien de la paix et de résolution des conflits en Afrique et au sein de la zone CEDEAO en particulier.

### IV. CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES DU PROJET

Voir Annexe 1

### V. APPORTS

Le présent programme est une contribution au Plan d'action et au Budget global de l'EMP. Il complètera les engagements des autres partenaires de l'Ecole. Le projet aura recours aux contributions du Japon, du gouvernement du Mali, et du PNUD.

i) Les apports du projet seront tout d'abord fournis par le Japon sous forme de financements d'une part, et au besoin sous forme de fourniture d'assistance technique pour l'instruction et l'entretien et la mise en place de technologies des équipements technologiques d'autre part.

A travers le présent projet, l'appui financier du Japon, devra pour la période 2008-2010 :

- Contribuer au budget de fonctionnement de l'école en vue d'amplifier la planification et le financement des stages.
- Contribuer au financement de la construction des infrastructures en projet (bloc administratif) et de l'équipement du plateau sanitaire et des bureaux.
- Mettre à disposition de l'EMP du personnel qualifié,
- Bâtir et gérer le réseau informatique de l'école et veiller à la sécurité des systèmes d'informations.

De façon plus détaillée cet apport japonais est destiné aux rubriques suivantes:

#### En matière d'Infrastructures :

Pour assurer l'optimalisation de son fonctionnement, L'EMP devrait disposer de locaux dédiés aux postes suivants :

1. la formation : auditorium de 200 places, centre de documentation, salles de simulation, salles de cours.
2. l'hébergement : 60 chambres individuelles avec sanitaires.
3. l'alimentation : cuisine, salles à manger.
4. la détente et la relaxation: salle de sport, foyer, salle télévision, salle Internet.
5. le soutien : services techniques.
6. la direction de l'école : commandement, services administratifs. bureaux des instructeurs
7. la sécurité : poste de surveillance.

La 1<sup>ère</sup> phase des infrastructures a été déjà réalisée compte-tenu de l'urgence qu'il y avait, à l'ouverture de l'Ecole, à abriter et à faire fonctionner l'Institution (1 à 5).

La 2<sup>e</sup> phase qui reste à réaliser, se rapporte à la direction de l'école (6), à l'extension du poste de sécurité (7) et à l'achèvement de l'aménagement des espaces verts.

Concernant la direction de l'école (6), seule une partie des bureaux des instructeurs a été construite. Avec la mise en place complète de l'effectif de l'encadrement (commandement et services administratifs), la construction du bloc destiné à l'administration et son équipement deviennent de nouvelles urgences.

#### En matière de Ressources humaines

Conformément au planning de l'EMP, le projet est sollicité pour le recrutement de:

- un comptable professionnel en appui à la Direction Administrative et Financière ;
- un gestionnaire du réseau informatique de l'école chargé de veiller à la sécurité des systèmes d'information (100 postes informatiques) ;
- un instructeur permanent pour augmenter la capacité de formation dispensée par l'Ecole.

Le financement et la mise à disposition de ce personnel ne sont pas acquis auprès des partenaires actuels de l'EMP. Il est donc fait appel au partenaire japonais pour s'impliquer dans la mise en place de ce personnel complémentaire. (Voir annexe « Liste des postes à pourvoir à l'EMP »).

Ces postes de type contractuels, seront établis sur la base d'une année renouvelable. Ces différents recrutements sont indispensables au bon déroulement des activités du présent programme. En effet, ils répondent aux besoins de mieux assurer et renforcer la responsabilité et la transparence de la gestion au niveau de la partie nationale par rapport aux aspects suivants: i) gestion financière et comptable des fonds japonais ; ii) sécurisation des nombreux équipements et du système informatique mis à disposition de l'Ecole par le projet sur financement japonais ; et iii) élargissement des capacités humaines en vue de répondre aux formations complémentaires prises en charge par le présent projet.

Ces postes vont également contribuer partiellement à rehausser la qualité globale des services de gestion et de formation offerts par l'Etablissement.

Au bout des trois années du programme, ces postes pourraient être repris, soit par le gouvernement, soit par un partenaire de l'Ecole, en fonction du cadre d'évolution des activités et des résultats qui auront été enregistrés.

#### En matière de Stages

L'aide du Japon est sollicitée pour financer les coûts complets de 3 stages DDR, de 3 stages CIMIC, et de 4 rencontres de réseautage, de partage d'expériences et de concertation avec d'autres Centres de formation similaires.

#### En matière d'Equipements

Le projet procèdera à l'acquisition de:

- matériels électroniques
- mobilier de bureau
- trois véhicules de liaison pour un parc automobile encore inexistant.

Cette rubrique est complémentaire du volet construction.

ii) En ce qui concerne les apports du gouvernement du Mal, ils se feront sous forme de contribution financière et/ou en nature (certains des frais de fonctionnement de l'EMP, frais de communication, salaires du personnel de base déjà en place, diverses exonérations, etc.). Le gouvernement sera également responsable de la gestion quotidienne du projet.

iii) Quant au PNUD, sa contribution consistera à fournir l'accompagnement nécessaire à la gestion des ressources financières mises à disposition par le Japon, ainsi que l'appui technique et le renforcement des capacités de l'EMP dans la gestion globale du projet. Pour ce faire le PNUD dispose de compétences humaines et techniques pour articuler les initiatives de l'EMP avec les activités du DPKO et de DPA du SG des NU, renforcer la capacité programmatique de l'EMP, et pour lui assurer l'accès à différents contextes et initiatives similaires. Le PNUD contribuera également au plaidoyer en faveur de l'Ecole et participera au dialogue de politique entre les différents partenaires de l'Ecole et au niveau des instances et cercles internationaux de discussion et de décision. Par ailleurs le PNUD contribuera au financement du projet pour un montant de 150 000 \$ qui seront destinés à couvrir les frais d'évaluation à mi-parcours et de fin de projet. Une partie du financement ira également à des frais administratifs et programmatiques de l'EMP à valeur ajoutée qui feront l'objet d'un accord entre l'EMP et le PNUD. Enfin, les missions d'appui extérieur du PNUD et les activités de réseautage contribuant à la visibilité de l'EMP « ex muros » seront également prises en charge par ce financement.

## **VI. RISQUES ET PRECONDITIONS**

La mise en œuvre du programme doit démarrer urgemment, de préférence au courant du 2<sup>e</sup> trimestre 2008 pour être dans le calendrier 2008 de l'EMP et pour ne pas perdre de sa pertinence par rapport à la planification arrêtée et par rapport aux attentes des différents pays bénéficiaires de l'EMP.

L'efficacité du programme dépendra de la synergie créée avec les autres partenaires de l'Ecole et aussi de la capacité de l'Ecole elle-même à s'appropriier et à mettre en cohérence l'appui multi partenarial qui lui est fourni. Il est également important que l'ensemble des ressources planifiées par l'Ecole soit mis à sa disposition à temps par l'ensemble de ses partenaires.

Enfin, si la dépréciation du dollar américain devait continuer, cela pourrait fortement diminuer en monnaie locale les ressources du projet et entraîner une revue à la baisse des activités initialement programmées.

## **VII. MODALITES DE GESTION DU PROJET**

Le PNUD recevra les fonds du Japon et les mettra à la disposition du gouvernement du Mali. La responsabilité globale de la gestion financière du projet revient à la représentation du PNUD au Mali.

Le projet sera mis en œuvre sous la modalité de l'Exécution Nationale (NEX) qui privilégie l'appropriation par la partie nationale, en particulier par l'EMP qui en sera l'agence d'exécution. La responsabilité de la mise en œuvre des activités et de l'atteinte des résultats incombera à la partie nationale. Le Directeur Général de l'EMP sera le Directeur du projet.

Après signature du présent document de programme, l'EMP fournira un premier plan de travail au PNUD pour déboursement de la première tranche de financement. Les fonds seront versés dans un compte ouvert par l'EMP. Toutefois, ce dispositif, qui se voudra aussi flexible que possible conformément à l'esprit de la simplification et de l'harmonisation de la gestion de l'aide publique au développement, devra être conforme aux exigences de la Section des Comptes de la Cour Suprême du Mali, de façon à permettre l'exercice du suivi régulier des ressources financières du programme mises à la disposition de l'EMP.

Le PNUD transmettra au gouvernement du Japon les différents rapports techniques et financiers du projet. Un rapport financier annuel consolidé sera transmis à la fin de chaque année, au gouvernement du Japon.

Le programme s'inscrira dans le cadre des dispositions institutionnelles et des procédures de décision internes en vigueur au sein de l'EMP et bénéficiera à cet effet de l'appui politique et technique du Conseil d'Administration de l'École. Les décisions et recommandations de ce Conseil d'Administration seront, de ce fait, tenues en compte par le programme.

Suite à la réponse favorable qui lui a été réservée, le gouvernement du Japon sera immédiatement membre du CA. Quant au PNUD, il adressera prochainement à son tour une demande d'adhésion au CA.

L'évaluation du programme pourra être intégrée dans celle plus large des appuis de l'ensemble des partenaires de l'École. Sous réserve de l'accord de la Section des Comptes de la Cour Suprême du Mali, le PNUD pourrait également participer, sur une base annuelle, à des audits conjoints s'ils étaient demandés par le Conseil d'Administration de l'EMP.

Les modifications suivantes pourront être apportées au document de projet avec la seule signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres Agences signataires du document n'ont pas d'objection aux changements proposés. Il s'agit :

- des révisions n'ayant pas d'incidence sur les objectifs immédiats, les résultats et activités du projet mais qui tiennent compte des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation.
- des révisions annuelles obligatoires pour le rééchelonnement de la fourniture des apports prévus au projet, et correspondant à l'accroissement, dû à l'inflation, des dépenses d'experts ou d'autres frais en fonction de la souplesse financière de l'agence responsable de l'activité en question.

Les transferts de fonds pour des activités détaillées seront faits par le PNUD selon l'une des modalités suivantes :

- des transferts de fonds directs à l'EMP:
  - avant le début des activités (avances de fonds)
  - après la réalisation des activités (remboursement)
- des paiements directs aux fournisseurs ou à des tiers pour des engagements effectués par l'EMP, sur la base de requêtes signées par le Directeur ou tout représentant désigné de l'EMP.
- des paiements directs à des fournisseurs ou à des tiers pour des engagements effectués en appui à des activités et avec l'accord de l'EMP.

Les avances de fonds seront demandées par l'EMP et effectuées par le PNUD pour des périodes de mise en oeuvre qui n'excéderont pas six mois. Les remboursements de dépenses préalablement approuvées seront demandés et accordés semestriellement ou immédiatement après la réalisation des activités par l'EMP. Le PNUD ne sera pas obligé de rembourser des dépenses effectuées par le partenaire de mise en oeuvre en sus des montants autorisés.

Tout reliquat de fonds après la réalisation des activités sera, soit reprogrammé par accord mutuel entre l'EMP et le PNUD, soit retourné au PNUD

Pour des exigences d'harmonisation et de simplification, les modalités de transfert de fonds, les montants des décaissements, ainsi que la nature et la fréquence des activités de contrôle qualité pourront être revus au cours de la mise en œuvre du programme sur la base de recommandations émanant de rapports de suivi du programme, rapports financiers et rapports d'audits, ainsi que des décisions et recommandations du Conseil d'Administration.

## **VIII. SUIVI-EVALUATION**

Les procédures de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) adoptées par le PNUD en matière de suivi et évaluation s'appliquent à ce projet.

Le Gouvernement et le PNUD seront responsable d'appliquer les mécanismes, outils et revues de suivi évaluation nécessaires afin de garantir un suivi continu et l'évaluation du projet dans le but d'assurer une utilisation efficace des ressources du projet ainsi que les principes de transparence, d'intégrité et de responsabilité pour l'atteinte des résultats. L'EMP fournira des rapports périodiques sur les progrès, les réalisations et les résultats du projet, mettant en évidence les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre ainsi que l'utilisation des ressources prévues. L'EMP soumettra au PNUD, chaque semestre, un rapport technique et financier d'exécution du semestre précédent accompagné de la requête de financement du semestre en cours. Le processus de revue périodique du programme sera intégré au mécanisme institutionnel de l'EMP destiné à cet effet, et veillera au respect du mandat et des prérogatives du Conseil d'Administration de l'Ecole. En 2009, un bilan à mi parcours du programme sera fait bilatéralement par le gouvernement du Mali, le Japon et le PNUD. Au cours de l'année 2010, une évaluation finale du projet sera menée de concert avec tous les partenaires de l'Ecole. Cette dernière échéance devra permettre au Japon et au PNUD, au vu des leçons tirées, de faire le point sur la poursuite de leur engagement.

Pour mieux mettre en synergie le projet avec le contexte national, le Directeur de l'EMP participera au Comité de pilotage du « Programme de gouvernance partagée de la Sécurité et de la Paix au Mali ».

## **VIII CADRE LEGAL DU PROGRAMME**

Le présent document de projet constitue l'instrument juridique visé dans l'accord type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le Programme des Nations Unies pour le développement le 9 juin 1978 par les parties, révisé le 03 juin 1980, et entré en vigueur le 17 mars 1993.

## **LISTE DES ANNEXES**

**Annexe 1 : Cadre des résultats et des ressources du Programme.**

**Annexe 2 : Bilan des formations faites à ce jour par l'EMP**

**Annexe 3 : Appuis apportés à l'EMP par d'autres partenaires techniques et financiers**

**Annexe 4 : Organigramme de l'EMP**

**Annexe 5 : Contribution 2008 du gouvernement du Mali au fonctionnement de l'EMP 8**

**Annexe 6 : Liste des postes à pourvoir à l'EMP**

**ANNEXE 1 : CADRE DE RESSOURCES ET DE RESULTATS PROJET APPUI A L'EMP**

Produits	Activités planifiées	Intrants	Indicateurs	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Total
	1.1- Recruter un Assistant financier et administratif	- Préparation TDR -Appel à candidature	- Comptable recruté - TDR et contrat disponibles	\$ 20 000 (sur 8 mois)	\$ 30 000	\$ 30 000	\$ 80 000
	1.2 Consolider le Centre de formation	Laboratoire informatique avec un staff qualifié qui pourrait construire et gérer le réseau informatique et assurer la protection du système informatique Salaire 1 technicien + frais de maintenance des équipements électroniques	- Liste et nombre Equipements électroniques achetés  - 1 Technicien de maintenance recruté  - Plan de maintenance des équipements	Un staff local qualifié salaire annuel \$ 26 000	Un staff local qualifié salaire annuel \$ 26 000 Equipement informatique (server, computers, printers, video, Switch, VHS drivers) \$ 100 000 <b>TOTAL : \$ 126 000</b>	Un staff local qualifié salaire annuel \$ 26 000	\$ 178 000
<b>Produit 1</b> Les capacités institutionnelles de l'EMP sont renforcées		Equipements des salles de formation, bureaux, chaises, tableaux, tables, mobiliers de bureau, et salles d'exercices	- Liste et nombre de nouveaux équipements	\$ 70 000	0	0	\$ 70 000
	1.3- Agrandir les infrastructures	Construction d'infrastructures	- Nombre de salles formation et de nouveaux bâtiments	490 millions FCFA = \$ 1 187 000	0	0	\$ 1 187 000
	1.4- Fournir des véhicules et les entretenir	Achat et entretien de 03 véhicules	- Disponibilité de 3 véhicules	\$ 140 000	\$ 15 000	\$ 15 000	\$ 170 000
	1.6- Assurer frais programmatiques complémentaires	Suivi évaluation mi-parcours 2009 et final 2010, prise en charges divers frais de réseautage, et de visibilité de l'EMP	- Rapports d'évaluation - Nombre d'activités de réseautage - Visibilité de l'EMP	\$ 50 000 PNUD	\$ 50 000 PNUD	\$ 50 000 PNUD	\$ 150 000 PNUD
<b>Sous-total Produit 1</b>				\$ 1 493 000	\$ 221 000	\$ 121 000	\$ 1 835 000

Produits	Activités planifiées	Intrants	Indicateurs	Budget 2008	Budget 2009	Budget 2010	Total
<b>Produit 2</b> Les capacités de maintien de la paix et de résolution des conflits sont renforcées dans le domaine Civilo militaire au sein des pays de la CEDEAO en particulier et en Afrique en général.	2.1- Abriter et organiser régulièrement des formations en opérations de maintien de la paix pour le personnel militaire, agents de sécurité et personnel civil impliqué dans les opérations de maintien de la paix en Afrique et particulièrement dans la CEDEAO	Frais voyage, hébergement, transport, services de conférence, indemnités participants personnes ressources et formateurs, interprétation, publication, réceptions culturelles	- Nombre de formation formées - Nombre de pays participants - Rappports de formation	0	2 cours \$ 70 000 chacun TOTAL : \$ 140 000	1 cours \$ 70 000	\$ 210 000
	2.2- Abriter et organiser régulièrement des formations opérationnelles en Désarmement, Démobilisation et Réintégration, pour le personnel militaire, agents de sécurité et personnel civil impliqué dans les opérations de maintien de la paix en Afrique et particulièrement dans la CEDEAO	Frais voyage, hébergement, transport, services de conférence, indemnités participants personnes ressources et formateurs, interprétation, publication, réceptions culturelles	- Nombre de participants militaires et civils - Nombre de pays participants - Rappports d'ateliers	0	2 cours \$ 70 000 chacun TOTAL : \$ 140 000	1 cours \$ 70 000	\$ 210 000
	2.3- Mettre à disposition des ressources humaines supplémentaires pour la formation	recrutement 1 instructeur international plein temps.	- 1 instructeur opérationnel en poste	\$ 30 000 (sur 6 mois)	\$ 60 000	\$ 60 000	\$ 150 000
	2.4- Rencontres de réseautage, de partage d'expériences et de concertations avec d'autres Centres de formation similaires	Frais voyage, hébergement, transport, services de conférence, indemnités participants personnes ressources et formateurs, interprétation, publication, réceptions culturelles	- Nombre de rencontres et concertations organisées - Nombre de personnes ayant participé - Rappports des rencontres	1 rencontre \$ 10 000	2 rencontres \$ 20 000	1 rencontre \$ 10 000	\$ 40 000
	2.5- Maintenir le site web de l'EMP et préparer du matériel de communication / diffusion	Travaux de Maintenance du site et confection / diffusion de supports de communication	- Existence d'un site web mis à jour régulièrement - Nombre de consultations du site web	\$ 10 000	\$ 10 000	\$ 10 000	\$ 30 000
<b>Sous-total Produit 2</b>				\$ 50 000	\$ 370 000	\$ 220 000	\$ 640 000
<b>1 TOTAL Partiel Contribution Japon</b>				\$ 1 540 000	\$ 581 000	\$ 407 000	\$ 2 325 000
<b>2 UNDP GMS (7%) sur Total Partiel Contribution Japon</b>							\$ 175 000
<b>3 TOTAL Contribution Japon</b>							\$ 2 500 000
<b>4 Contribution PNUD sur ressources TRAC de pays</b>							\$ 150 000
<b>5 Contribution Gouvernement</b>							\$ 303 000
<b>6 TOTAL GENERAL</b>							\$ 2 953 000

<b>1 TOTAL Partiel Contribution Japon</b>				\$ 1 540 000	\$ 581 000	\$ 407 000	\$ 2 325 000
<b>2 UNDP GMS (7%) sur Total Partiel Contribution Japon</b>							\$ 175 000
<b>3 TOTAL Contribution Japon</b>							\$ 2 500 000
<b>4 Contribution PNUD sur ressources TRAC de pays</b>							\$ 150 000
<b>5 Contribution Gouvernement</b>							\$ 303 000
<b>6 TOTAL GENERAL</b>							\$ 2 953 000



PAYS	STAGES							TOTAL DE STAGIAIRES PAR PAYS DE 1999 A 2007	PREV ANNEE 2007
	Stage militaire observateur	PC BAT	PC brigade	Stage DDR	Stage unité élémentaire	UN CIVPOL	CIMIC		
	NOMBRE DE STAGIAIRES								
SENEGAL	33	34	15	4	9	1	1	97	23
SEYCHELLES	1							1	
SIERRA LEONE	1	1	1				2	5	8
SWAZILAND	2		1					3	2
TANZANIE	5	4	11	1				21	4
TCHAD	23	20	10	3	5	1	1	63	18
TOGO	28	33	13	4	3	2	2	85	29
ZAMBIE	7		1				1	9	3
ZIMBABWE	2		2					4	
									412
TOTAL DE STAGIAIRES PAR STAGE	536	479	305	98	242	29	31	<b>1720</b>	

ECOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX A.B.BEYE DE BAMAKO (MALI)

**BUDGET : BESOINS 2008**

	en milliers €
<b>Charges</b>	
Stages	771
Charges Fixes	215
amortissements	239
Ressources humaines	111,811
Achat matériel électronique	10
Achat mobiliers bureau et salles exercices	44,47
Construction bloc administratif	628,496
Achat véhicules et entretien	114,352
Stages complémentaires	206
<b>Budget 2008</b>	<b>2340,129</b>
<b>Report Budget 2007</b>	<b>53</b>
<b>Besoins de financement 2008(contributions)</b>	<b>2287,129</b>

Charges financées par le Japon

**CONTRIBUTIONS 2008**

	Budget en milliers €	Contributions en milliers €
		Annoncées
Allemagne		165
Canada		197
CEDEAO		45
Danemark		108
France		150
Pays-Bas		300
Suisse		75
USA		54
<b>Total</b>	<b>2287,129</b>	<b>1094</b>
Japon		Contributions en milliers \$
<b>Total</b>		1 755,29
Différence		<b>€ 2 209,13</b>

78

\* Barème de calcul: 1 € = 1,574074 \$

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

ECOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX  
ALIOUNE BLONDIN BEYE  
\*\*\*\*\*

Bamako, le 25 Avril 2008.



N° \_\_\_\_\_ /E.M.P/DG

### BUDGET 2008

Le budget, annuel au titre de 2008, de l'Ecole de Maintien de la Paix est estimé à 2.483.150.000 FCFA dont 875.150.000 FCFA comme part de la contribution japonaise.

La contribution japonaise se repartit de la manière suivante :

Emoluments d'un spécialiste en informatique et en management de réseau informatique : 26.000 \$ soit 13 millions FCFA.  
Matériel électronique : 10.000 \$ soit 5 millions FCFA.

Mobilier bureau et salles d'exercice : 70.000 \$ soit 35 millions FCFA.

Coût de deux stages CIMIC : 130.000 \$ soit 65 millions FCFA.

Coût de trois stages DDR : 195.000 \$ soit 97 millions 500 mille FCFA.

Recrutement de deux instructeurs permanents : 120.000 \$ soit 60 millions FCFA.

Parc auto et entretien : 210.000 \$ soit 105 millions FCFA.

Construction du bloc administratif : 989.300 \$ soit 494 millions 650 mille FCFA.

NB : le calcul est fait sur la base de 1 \$ = 500 FCFA.

\*\*\*\*\*  
ECOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX  
ALIOUNE BLONDIN BEYE  
\*\*\*\*\*

Bamako, le 25 Avril 2008.



N° \_\_\_\_\_/E.M.P/DG

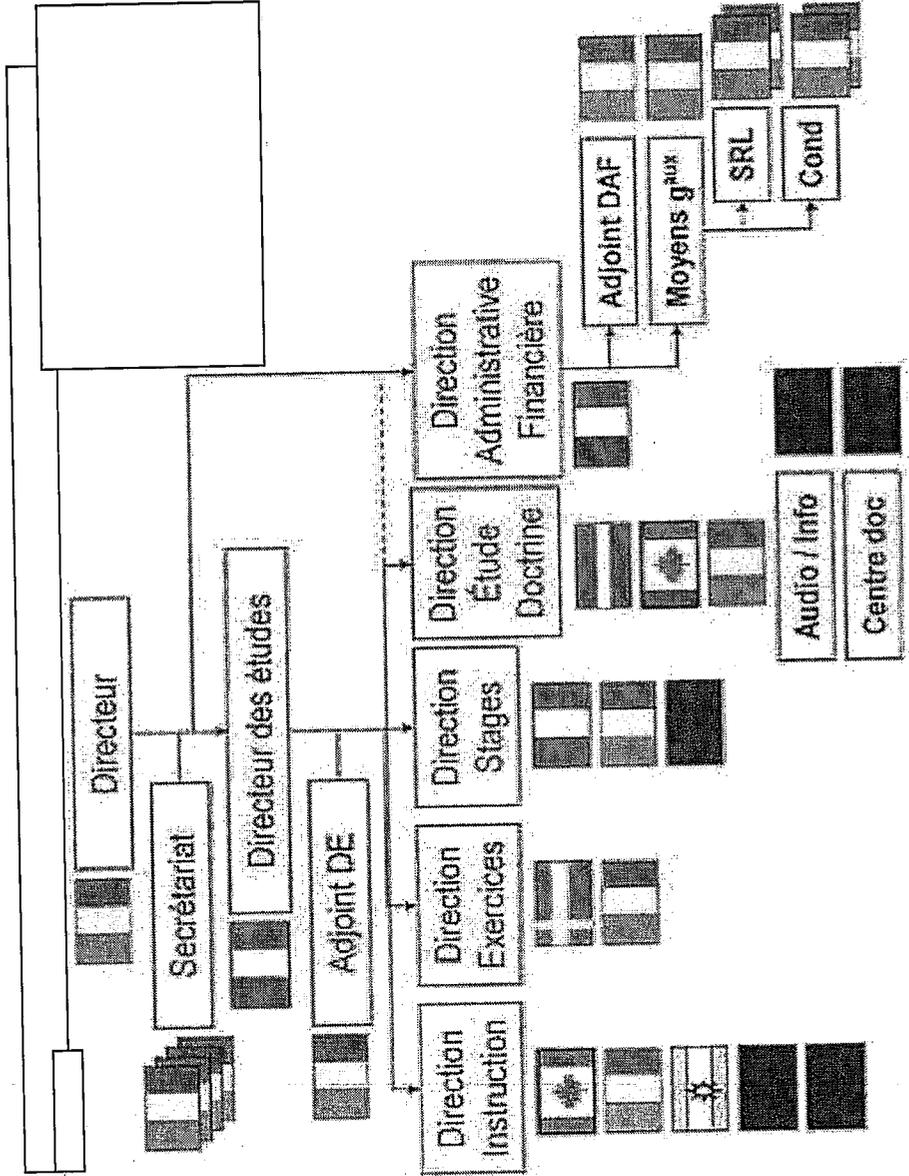
**CONTRIBUTION MALIENNE AU BUDGET 2008 DE L'EMP**

Rubriques	Montant
Eau	4.944.000 FCFA
Electricité	61.500.000 FCFA
Téléphone	15.000.000 FCFA
Carburant	8.000.000 FCFA
Personnel et autres frais administratifs et de gestion	50.000.000 FCFA
<b>TOTAL</b>	<b>131.444.000 FCFA</b>
<b>TOTAL en \$</b>	<b>303.000 USD</b>

Ce montant correspond à la contribution totale.  
Au prorata du financement japonais qui représente 35% des contributions extérieures, la contribution malienne sera estimée à \$ 106.050 pour l'année 2008 au compte du programme.

ANNEXE 4

ORGANIGRAMME DE L'EMP



POSTES VACANTS

## ANNEXE 3

### APPUI APPORTE À L'EMP PAR D'AUTRES PAYS OU ORGANISMES ETRANGERS

➤ **Financement de la construction de l'EMP :**

France, Mali, Pays-Bas, Allemagne, Canada, Suisse, Royaume-Uni, Danemark, Etats-Unis.

➤ **Financement du fonctionnement de l'EMP :**

France, Pays-Bas, Danemark, Canada, Suisse, Allemagne, Etats-Unis, CEDEAO.

➤ **Encadrement permanent de l'EMP :**

Mali, France, Canada, Danemark, Pays-Bas, Argentine.

➤ **Appui à l'instruction :**

Pays de la CEDEAO qui fournissent des instructeurs temporaires.

Pearson Peacekeeping Centre (Canada).

En prévision très prochainement : ACCORD (Afrique du Sud) et UNITAR, GCPS (Geneva Center for Peace and Security).